

5^{ème} colloque de l'I.S.L.R.F
en partenariat avec l'ICRESS

La Grande Motte
5, 6 et 7 avril 2013

Immersion, pédagogie et nouvelles technologies

Alà Baylac Ferrer
Université de Perpinyà / Perpignan
IFCT – Institut Franco-Catalan Transfrontalier
ICRESS

ÉVALUATION ET PERSPECTIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT DE L'IMMERSION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

RÉSUMÉ – RESUM

L'enseignement en langue dite régionale se trouve **limité par le cadre français** : d'une part la réglementation n'autorise que le bilinguisme dit « à parité horaire » et d'autre part le modèle de l'immersion linguistique n'est toléré que dans les écoles privées. Ces niches éducatives permettent certes de pratiquer l'immersion linguistique scolaire en langue régionale grâce au volontarisme et à l'expérience des associations qui depuis une quarantaine d'années proposent cette pédagogie (Seaska, Diwan, Calandretas, Bressola), mais elles ne permettent pas d'envisager une généralisation du modèle, ni donc de peser de manière significative sur l'évolution négative de la situation sociolinguistique de ces langues en France.

Des expériences existent cependant au sein de l'Éducation Nationale : l'école Arrels à Perpinyà (ancienne école immersive associative) a été intégrée en 1995 à l'Éducation publique ; au Pays Basque, depuis cette année, l'Éducation nationale a autorisée l'expérimentation de l'immersion linguistique en maternelle dans certains cursus bilingues. Le fonctionnement de ces deux exemples, quoique quelque peu différents de celui des écoles immersives privées, n'en demeure pas moins intéressant pour le modèle pédagogique immersif.

Il reste que nous **manquons d'études et d'évaluations** de l'enseignement en langue régionale. De la même manière que nous souffrons d'un déficit de mutualisation et de diffusion des résultats, aussi bien des cursus du bilingue paritaire que des écoles immersives. Aucun des sites des écoles immersives ne donne de résultats, ni d'évaluations des élèves. Nous disposons nous-mêmes de quelques constatations relatives à des élèves issus d'écoles immersives et ayant continué les études en Licence d'Études Catalanes à l'Université de

Perpinyà, ainsi que d'une modeste enquête auprès de quelques classes bilingues et immersives.

Nous avons absolument besoin de définir des méthodes d'évaluation des élèves de l'école immersive en France. Sans doute conviendrait-il de s'inspirer des expériences et pratiques belge, québécoise, suisse, sud catalane... et d'effectuer ces évaluations régulièrement et de manière systématique. Il est nécessaire d'en assurer la plus grande diffusion et visibilité (en organisant une vraie politique de communication à grande échelle), de manière à consolider et à développer les écoles immersives (sur un site commun aux écoles, par exemple ; l'ISLRF peut-il jouer ce rôle ?), mais aussi pour servir de modèle et inciter à la mise en œuvre du modèle immersif dans l'enseignement public.

Pour développer l'enseignement immersif, **il faut convaincre** sur le plan scientifique, pédagogique, social et politique. Scientifique : en procédant aux évaluations des élèves et en les diffusant. Pédagogique : en expliquant aux enseignants et aux corps d'inspection le bien fondé et le fonctionnement du modèle immersif. Social : en vulgarisant ces informations auprès du plus grand nombre de familles. Politique enfin : en dialoguant avec les élus et les responsables ministériels afin de traduire dans la réalité institutionnelle et législative le soutien à l'enseignement immersif, pour améliorer les conditions des écoles privées immersives et développer l'immersion à l'école publique.

L'intervention se place dans le champ d'une réflexion générale sur l'état actuel de l'enseignement immersif, conditionné par le cadre institutionnel français. La communication veut également contribuer à la réflexion sur les besoins de l'enseignement immersif dans une perspective de développement de ce modèle. Les questions proposées par le colloque qui m'ont particulièrement guidé sont :

- « Comment et pourquoi promouvoir l'enseignement immersif ? »
- « Quels éléments de recherche permettront d'évaluer les travaux issus de nos classes ? »

Mes propos sont basés sur des références qui ont trait essentiellement à la situation catalane (du nord de la frontière), même si le cadre institutionnel français commun m'amène à citer d'autres régions linguistiques. Pour mener à bien cette réflexion, je retiens également la dimension sociolinguistique de la

question (axe actuel de mes travaux à l'université de Perpignan). Je suis amené à donner quelques éléments chiffrés de ce que représente l'enseignement immersif par rapport à l'enseignement du catalan et à la situation sociolinguistique nord-catalane. Enfin je formule des interrogations sur le devenir de l'enseignement par immersion en langues dites régionales du fait d'une actualité que me semble particulièrement sombre pour celles-ci.

1. De què parlem quan diem immersió ?

De quoi parlons-nous lorsque nous disons « immersion » ?

Pour commencer, je voudrais indiquer dans quel sens j'utilise le terme d'immersion, en tous cas à quels modèles scolaires je fais référence. Il y a en premier lieu les modèles pédagogiques immersifs des écoles associatives qui correspondent à l'immersion la plus complète, même si les classes d'ABCM en Alsace font une place plus importante à la langue française.

Dans la même optique, l'immersion consiste aussi en une scolarisation dans la langue cible, même si celle-ci est moins complète. Nous avons le **cas à Perpignan de l'école Arrels**, école anciennement associative et qui a intégré le service public en 1995, tout en continuant de pratiquer une scolarisation intégralement en catalan de la maternelle jusqu'au CE1. Le français est introduit à partir du CE2, et en CM1 et CM2, le français devient la langue véhiculaire dominante, avec une présence du catalan à raison de 6h hebdomadaires. Une immersion complète donc sur les cinq premières années de la scolarisation, incomplète la sixième année, et une dominante d'enseignement en français les septième et huitième années, même si la présence du catalan reste importante (1h30 par jour).

Finalement, bien que je connaisse les réticences, je suis d'avis de rapprocher le modèle scolaire public dit du « **bilinguisme paritaire** » de celui de l'immersion, même si nous savons que cette immersion là est incomplète (et

même insuffisante, mais nous entrons là sur un terrain plus subjectif et politique). Une « immersion incomplète » du point de vue de l'exposition des élèves à la langue d'apprentissage et de l'insuffisance des situations de communication dans cette langue, et donc par conséquent une efficacité pédagogique moindre en terme de niveau de compétence linguistique atteint. Le « bilinguisme paritaire » correspond aussi à une immersion insuffisante du point de vue symbolique puisqu'il laisse à la langue française la place prépondérante (lecture, écriture, communication hors de la classe...). Système incomplet enfin sur le plan de la situation sociolinguistique qui implique, pour tendre à une normalisation de la langue, de pouvoir l'utiliser dans toutes les situations de communication aussi bien dans la classe, qu'au sein de l'école, qu'avec les familles.

Les **conditions des modèles de scolarisations immersifs** sont d'ailleurs divers. Au **Québec** il s'agit de faire acquérir le français à des élèves anglophones dans le contexte d'une société francophone mais où la présence et la pression de l'anglais est très forte. À **Barcelone**, il s'agit également d'appliquer ce même principe, faire acquérir le catalan à des élèves hispanophones, mais ici dans le contexte d'une société aujourd'hui largement bilingue et où le catalan est en situation de langue minorisée, quoique sur le pente d'un processus de normalisation. En **France**, si les modèles de scolarisation en langue régionale appliquent bien le principe de l'immersion, ces modèles éducatifs sont amenés à fonctionner dans des situations sociolinguistiques et un contexte institutionnel et social français qui font des langues cibles des instruments de communication illégaux / alégaux, des outils marginaux simplement tolérés. L'emploi des langues est restreint à la sphère privée ; la transmission familiale et l'emploi quotidien sont devenus exceptionnels.

L'immersion scolaire, dans cette situation, est destinée à faire acquérir à l'élève le plus haut niveau de compétence dans la langue cible, mais l'école

constitue aussi pratiquement le seul lieu où la langue peut être pratiquée (et elle peut donc l'être au maximum des capacités des élèves et des enseignants). Dans le modèle immersif, il y a aussi –et peut être est-ce un des points les moins mis en avant– la volonté d'influer au maximum sur le choix des jeunes pour qu'ils définissent la langue cible comme **langue « première », langue préférentielle**. C'est en tous les cas l'objectif plus ou moins avoué des écoles immersives nord-catalanes et des buts affichés du gouvernement sud-catalan. Les dernières études sociolinguistiques sud-catalanes mesurent d'ailleurs la bonne santé du catalan en comptant le nombre de personnes qui changent de langue de référence (« *la teua llengua, la llengua pròpia, la llengua que se practica amb els fills* »). Même si cet objectif est quelque part présent dans les esprits des promoteurs de l'immersion linguistique scolaire en France, je ne suis pas sûr qu'il soit aujourd'hui possible de vivre avec une langue régionale comme langue première, à l'exception de quelques niches où il est possible de l'utiliser dans un cadre professionnel (enseignement, milieu associatif, médias). Et je suis encore plus sceptique quant à la capacité du modèle immersif en France à orienter le choix des élèves dans la détermination de choisir la langue régionale comme leur langue première et préférentielle.

2. Dades xifrades / Données chiffrées

Que pèse aujourd'hui l'enseignement immersif en langue régionale ? Pour l'ensemble de la France, ce sont environ 12 000 élèves qui bénéficient de ce modèle (chiffres pour 2012-2013) du site d'APRENE. Une goutte d'eau (0,2% des 6 millions d'élèves du primaire). Selon la FLAREP, l'effectif représente 14,5% des 75 000 élèves qui reçoivent l'enseignement dans une langue régionale, tous modèles confondus. Je ne connais pas de site ou d'organisme qui fasse le bilan global précis de la situation concernant l'immersion scolaire et le

bilinguisme. Le site de la FLAREP étant celui où l'on trouve sous forme de carte et de pourcentages les effectifs les plus actualisés et les plus globaux pour toutes les structures. Il serait bien utile que l'état des lieux qui avait été réalisé par Jean-Christophe Colinet et Daniel Morgen et annexés aux Actes de l'Université d'été du Centre de Guebwiller, il y a maintenant 10 ans, soit actualisé et diffusé à grande échelle.

Quant aux **évaluations des différents modèles**, il est encore moins facile d'accéder à des chiffres significatifs pour l'ensemble de l'immersion. J'y reviendrai plus loin.

En ce qui concerne la Catalogne Nord, pour donner des chiffres plus précis, en 2012-2013 on compte, en maternelle et primaire :

- 650 élèves scolarisés à la Bressola (1,5% de la population scolaire) ;
- 229 élèves à l'école Arrels de Perpignan (0,5%) ;
- 2 325 élèves en bilingue paritaire public (5,5%).

Soit au total, 3 204 élèves qui reçoivent l'enseignement en catalan, soit quelques 7% de la population scolaire des Pyrénées-Orientales, pour l'élémentaire.

dels quals :

SECUNDARI	Col·legi	Liceu	Total			
Llengua Pub			1435			
Llengua. Priv			281	1716	4,6%	
Biling. Pub.			0			
Biling. Priv.	136		136	136	0,4%	1852

PRIMARI	Maternal	Elemental	Total	
Públic	3700	4583	8283	20%
<i>Arrels</i>				
Privat	0	0	0	0%
<i>Bressola</i>				
	3700	4583	8283	20%
PRIM + SECUND				
Extensiu	6			9999
Bilingüe				3340
				13339

Biling. M	Biling. Elem	Total bil.		TOTAL	
766	1559	2325	5,5%	10608	25,3%
82	147	229	0,5%	229	0,5%
				0	0,0%
341	309	650	1,5%	650	1,5%
1189	2015	3204	7,6%	11487	27,4%

PRIM + SECUND		
Extensiu	9999	
Bilingüe	3340	
	13339	18%

Establiments secundari amb català						
	Col.	Lic				
Extens. Pub	20	8	28			
Extens. Priv.	1	2	3	31	48%	
Biling. Pub.	10	3	13			
Biling. Priv.	1		1	14	22%	45

3. Quines avaluacions per l'ensenyament immersiu ?

Quelles évaluations pour l'enseignement immersif ?

Je ferai référence ici tant au succès de l'enseignement immersif en général, en France, qu'à la mesure des niveaux de compétences et des résultats globaux obtenus par les élèves des écoles immersives (et éventuellement de l'enseignement dit bilingue paritaire).

Tout d'abord une mention du **succès en France des modèles immersifs**. Je viens de citer les chiffres des effectifs et force est de constater qu'au bout de 50 ans d'expérience dans le domaine, le succès est limité. Aussi bien en termes globaux par rapport à l'ensemble de la population scolaire, que vis-à-vis de l'enseignement bilingue dit paritaire.

Les **freins au développement** de l'enseignement immersif tiennent avant tout au contexte institutionnel français et au manque de moyens qui en découlent. Et la tournure que prennent les discussions sur une reconnaissance des langues régionales n'est pas de nature à laisser envisager un progrès significatif sur ce point. Un amendement à la Constitution et une ratification de la Charte européenne semblant écartées, les discussions actuelles ont été déléguées à un Comité consultatif des langues régionales qui doit rendre un rapport à la ministre de la Culture au mois de juin. Ces travaux déboucheront-ils sur un quelconque progrès ? C'est une inconnue. Peut-être préconiseront-ils une loi sur les langues régionales. Dans tous les cas, dans le calendrier des audiences du Comité, ne figure aucun représentant de l'immersion linguistique scolaire.¹ Or l'enseignement immersif se trouve dans une totale insécurité juridique, étant donné le manque de cadre légal et de reconnaissance des langues en France, et surtout étant donné la jurisprudence instillée par le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel. Le fonctionnement de l'enseignement immersif est plutôt une tolérance qu'une pratique consolidée et garantie par un cadre légal.

Dans ce contexte, il est important qu'une évaluation globale de la situation puisse être réalisée et qu'il en soit fait une large diffusion.

Dernière perspective négative évoquée ici, la **loi Peillon** de refondation de l'école. Elle représente si elle est votée en l'état, un retour en arrière et une régression pour les langues régionales. Non seulement évidemment elle n'intègre pas la possibilité de l'immersion linguistique, mais encore sur les maigres dispositions qui, depuis la loi Deixonne, permettaient de proposer un

¹ Les travaux du **Comité consultatif pour la promotion des langues régionales** et de la pluralité linguistique interne ont été remis au mois de juillet 2013 à la Ministre de la Culture : *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne* (104 p.). Le travail cite l'audition de personnes qui s'exprimaient pour les écoles immersives. Ce volet de l'enseignement n'occupe cependant dans le rapport qu'une quinzaine de lignes. Il y est préconisé que l'État trouve une solution aux difficultés financières résultants de leur caractère privé et des restrictions apportés par la jurisprudence en matière d'enseignement immersif. À l'heure de finaliser ces lignes, il n'a été question d'aucune mesure susceptible de répondre aux préconisations du rapport.

enseignement de langues régionales, elle élimine cette possibilité qui était jusqu'ici inscrite dans la loi (renvoyée en commentaire annexe n°94), et la remplace par deux articles bis (27 et 18) qui, de droit, éliminent les langues régionales des enseignement disciplinaires dans le cadre horaire de l'enseignement scolaire. Quant à l'enseignement bilingue public, il n'est même pas mentionné. Si refondation il y a, c'est une évolution qui nous fait retourner un siècle en arrière, au temps du Ministère de l'Instruction Publique et de la tolérance des langues si elles pouvaient aider à l'apprentissage du français.²

Le cadre juridique français constitue une contrainte et un frein constant au développement de l'immersion. Quels éléments pourraient être de nature à contribuer à lever ces freins ? L'évaluation des résultats de la scolarisation par immersion me semble être un de ces leviers.

4. Dèficit d'avaluació per als resultats de l'alumnat

Dèficit d'évaluation des résultats des élèves

En cherchant à consulter les résultats des élèves bénéficiant de l'enseignement immersif en France, je me suis rendu compte qu'ils n'existaient pas ou en tous cas ne sont pas accessibles facilement. Dans le sens de résultats d'**évaluations globales** telles qu'elles sont pratiquées en France auprès de tous les élèves, à différents moments de leur scolarité.

Or un des éléments importants de la possibilité de développement de l'enseignement en langue régionale (immersif plus ou moins complet) me semble être la diffusion des avantages que le modèle comporte et des résultats

² La **loi Peillon** de refondation de l'école a été publiée au Journal Officiel en juillet 2013. Après plusieurs semaines de travaux parlementaires et d'interventions des milieux associatifs, la loi a finalement intégré dans ses articles l'enseignement des langues régionales et l'enseignement bilingue dit à parité. Ce qui représente indéniablement un progrès sur le plan juridique. La loi précise désormais explicitement que les familles doivent être informées, que l'enseignement des langues régionales sera favorisé et qu'il existe la modalité de l'enseignement bilingue. L'enseignement immersif cependant est toujours exclus de ce cadre légal.

positifs pour les élèves. Les études ont bien été menées au Québec, en Alsace, auprès d'autres écoles par Jean Petit, mais ces études remontent maintenant à 20 ans. Si elles ont bien démontré l'efficacité des modèles d'enseignement immersif et indiquaient le chemin à suivre pour rénover l'acquisition des langues, force est de constater que ces travaux n'ont guère été suivis d'effet.

Et si les évaluations et les résultats existent, ils ne sont pas accessibles à grande échelle. Jean Petit écrivait en 2000 : « *il semble indispensable que les représentants de l'innovation linguistique apportent leur soutien aux initiatives déployées et le fasse savoir. La campagne d'information de l'opinion, envisagée par le Ministre dans son discours du 29 janvier 2001 apparaît comme une absolue nécessité. L'opinion est en effet dramatiquement ignorante de l'évolution en cours et des enjeux qu'elle implique. Les associations doivent occuper une place importante dans cette campagne d'information. Elles doivent prendre conscience qu'il s'agit d'utiliser le levier que constitue l'enseignement bilingue partitaire et immersif des langues régionales pour réaliser une titanesque remise à l'heure européenne de l'enseignement des langues vivantes en France* » (dans *L'immersion, une révolution*, Colmar, 2001). Malgré des avancées considérables dans le domaine de la communication de masse (internet, réseaux sociaux...), le message des écoles et de l'enseignement immersif ne semble pas être transmis.

En référence donc aux **résultats obtenus par les écoles immersives**. À la Bressola, nous savons que tous les élèves sont soumis aux mêmes évaluations que l'ensemble de la population scolaire, mais là non plus il n'y pas de communication spécifique sur le sujet. Les commentaires entre enseignants assurent que les résultats des élèves bilingues sont parmi les meilleurs de l'académie, mais pas de preuve tangible. Même chose pour les élèves de l'école Arrels de Perpignan (immersive publique). Après avoir consulté directement l'établissement, nous avons constaté que les évaluations sont menées comme

partout, que des statistiques peuvent avoir été faites par tel ou tel inspecteur intéressé, mais pas de synthèse, ni de suivi systématique.

Les évaluations nationales portant sur les élèves de CE1 et CM2 indiquent pour les élèves d'Arrels (2011) 60% de résultats positifs en français pour les CE1 et 68% en mathématiques. En CM2 ces résultats sont respectivement de 63% en français et 60% en mathématiques. Les évaluations conduites en CP et GS pour l'année 2010, donnaient 84% et 93% de résultats globaux positifs (74% pour la moyenne du secteur de l'école).

D'autres aspects de l'évaluation sont le niveau de **compétence et la pratique de la langue régionale comme langue préférentielle par les élèves** des écoles immersives. De quelles études, de quelles évaluations disposons-nous ? Je ne peux que réitérer les remarques précédentes sur le manque de communication. Nous avons bien des commentaires diffus sur la plus grande efficacité des établissements immersifs, mais pourquoi ne diffuse-t-on pas des données chiffrées ?

Dans le cadre d'un cours à l'université en 2008-2009, j'avais réalisé avec les étudiants de 3^{ème} année de Licence d'Études Catalanes un travail **d'enquête sur des élèves de classes immersives**. Les caractéristiques et les résultats du travail en question sont les suivants :

- 220 élèves (nov-déc 2008) avec questionnaire rempli en classe en présence de l'étudiant enquêteur.
- Élèves des écoles de la Bressola de Nils, Prada, Sant Galdric à Perpignan, du collège du Soler + du collège Comte Guifré + de 3 classes de l'école Arrels.
- Classes à partir du CE2 jusqu'à la 3^{ème} pour les collèges.

- Niveau de catalan estimé « Bon et très bon » : + de 90%.

- Question : *Quelle est ta langue ?*

27% le catalan 34% cat+fr = 61% des élèves.

- Question : *À la maison, tu parles :*

18% cat 21% cat + fr = 39% des élèves.

- Question : *Avec les copains tu parles :*

22% cat 28% cat+fr = 50% des élèves.

- Question : *Dans la cours, tu parles :*

36% cat 22% cat+fr = 58% des élèves.

- Question : *À la cantine, tu parles :*

54% cat 9% cat+fr = 63% des élèves.

- Question : *Avec les copains, en classe, tu parles :*

66% cat 8% cat+fr = 74% des élèves.

- Question : *Avec les enseignants :* 86% cat

- Question : *Avec les frères et sœurs :* 7% en català

- Question : *Avec les parents :* 41% cat

- Question : *Tu ne parles catalan avec personne :* 13%

- Question : *Mires TV en català :* 35%

- Question : *Ont des revues en catalan à la maison :* 57%

En ce qui concerne le détail de l'évaluation des compétences en langue :

	Faible	bonne	très bonne
- compréhension	3%	17%	80%
- expression	3%	30%	67%
- lecture	12%	41%	47%
- écriture	8%	52%	35%

En résumé donc un niveau (autoévaluation) bon en langue catalane. En ce qui concerne l'appropriation / **identification à la langue**, le nombre dépasse juste un quart des élèves, auquel se rajoute un tiers qui déclare avoir les deux langues comme siennes. L'emploi de la langue est en revanche supérieur aux résultats de l'enquête *Enquesta d'usos lingüístics a catalunya Nord* de 2004 où les taux en famille ou dans d'autres contextes que l'école étaient infimes. Ici 18% déclare parler catalan avec les parents et 22% avec les copains, mais seulement 7% avec les frères et sœurs.

S'il semble avéré donc que l'enseignement immersif donne des résultats positifs quant au niveau de compétence en catalan des élèves, en revanche les données de résultats réguliers qui viennent confirmer de manière permanente et régulière ces résultats doivent être produites.

Sur la question de la récupération du catalan en tant que langue première et habituelle de communication entre catalanophones, des constatations faites par les enseignants à l'université, entre étudiants de la Licence d'Études Catalanes, tendent à montrer que les jeunes issues de systèmes scolaires immersifs sont loin de pratiquer systématiquement le catalan avec les autres étudiants ou même entre eux, alors même que le catalan est la langue de communication de la faculté de catalan et que tous les étudiants inscrits en

Licence ont un niveau de connaissance de la langue suffisant pour pouvoir s'exprimer dans celle-ci. Ce qui tendrait donc à nuancer l'efficacité de l'appropriation de la langue, même avec une scolarisation dans un système immersif. Les études sociolinguistiques en Catalogne Sud constatent aussi que même avec un système immersif généralisé et une pratique du catalan en classe, les élèves n'adoptent pas systématiquement cette langue dans leurs échanges entre eux et à l'extérieur.

4. Propostes per una avaluació seguida

Propositions pour une évaluation suivie

Finalement des évaluations sont réalisées dans les écoles immersives (ainsi que dans les classes bilingues), mais il n'y a pas de mise en commun des résultats et de diffusion des résultats globaux.

D'autre part, les évaluations en CE1 et CM2 sont limitées et ne sont pas nécessairement assez complètes. Après les études menées par Jean Petit, mais aussi par d'autres spécialistes aussi bien au Québec qu'en Catalogne Sud ou en Belgique, ou dans établissements immersifs français, les promoteurs des écoles immersives pourraient tirer profit de disposer d'une grille d'évaluation commune et qui servirait à mesurer les résultats de tous les élèves de l'enseignement immersif. Une évaluation systématique et régulière pourrait être facilitée aujourd'hui par les moyens informatiques dont disposent les établissements, en étant faits directement sur ordinateur et même en ligne par les élèves eux-mêmes.

Enfin, la dimension sans doute la plus importante pour arriver à sensibiliser l'opinion et à développer ces systèmes pédagogique, est la diffusion de ces résultats à grande échelle. Ici aussi, internet peut fournir l'outil qui rend

possible cette diffusion. Et une structure comme l'ISLRF, relayée par les structures et les universités des différentes régions donnerait une dimension large à la diffusion des résultats et rendrait visible les effets et les avantages de l'immersion.

Le développement de l'enseignement immersif nécessite de toucher l'opinion et de diffuser ses principes et surtout ses résultats auprès des familles, mais aussi des politiques et des inspecteurs. Cette évaluation me semble aujourd'hui possible à grande échelle grâce aux moyens informatiques et aux communications dont nous disposons.

Pour conclure, un certain nombre d'éléments conditionnant le développement de l'enseignement immersif dépend de décisions politiques et du cadre juridique français. Mais d'autres relèvent plus de la capacité d'agir et de se coordonner des structures associatives, de formation ou de recherche, des outils que tous seront en mesure de construire et de mettre en fonctionnement pour évaluer avec le plus de précision et de régularité possible le maximum d'élèves, et de diffuser ensuite ces résultats. Peut-être une lueur dans le tunnel actuel du blocage français envers les langues régionales, un éventuel début de solution pour sortir l'immersion scolaire de la clandestinité et de la situation de hors-la-loi dans laquelle elle se trouve.